

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1127

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° 550 de Mme Pinel

ARTICLE PREMIER

À la première phrase du quatrième alinéa, substituer aux mots :

« répondre à un projet parental »

les mots :

« donner naissance à un enfant dans une famille composé d'un père et d'une mère ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'expression « projet parental » déshumanise totalement ce que la PMA permet : donner naissance à un enfant. Parler de projet parental, c'est un peu comme parler d'un projet d'achat de maison, de vacances, etc.

La naissance d'un être humain est avant tout un don et non le produit d'une prestation scientifique. A l'heure où notre société est de plus en plus déconnectée du réel, il convient d'employer des mots clairs qui permettent de comprendre qu'il s'agit bien de donner naissance à un enfant et donc à une personne qui ne réduit pas à simple projet parental.